

conclure de ce passage du prologue du *Panulius* : « Les nourrices devront soigner au logis les petits enfants qui tetteat, au lieu de les apporter au grand jour, c'est le moyen qu'elles ne souffrent pas de la soif et que leurs poupons ne meurent pas de faim et ne rient pas comme des chevaux. Les dames regarderont sans bruit; elles riront sans bruit, modérant les éclats de leur voix flûtée... » Avant Plauto, un vieux auteur d'exodes s'était déjà plaint du bavardage des femmes; ce sexe, qu'on dit si capricieux et si mobile, n'avait pas changé depuis Novius : c'étaient toujours les mêmes cigales bavillardes :

Quando ad ludos vent, atque tacet, at reliquam Arguunt quædam.

Lorsqu'Auguste leur assigna des places particulières, elles firent gâterie; elles vinrent un peu pour voir, beaucoup pour être vues : *Spectatum veniunt; veniunt spectentur ut ipsæ.*

Ne se doute pas qu'Auguste, en assignant aux femmes des places particulières, n'ait aboli une singulière coutume des anciens jours. Les femmes du demi-monde, plus délicieuses encore qu'aujourd'hui, venaient s'asseoir sur le proscenium, tout comme les marquis et les gens du bel air occupaient, au siècle de Louis XIV, deux rangs de banquettes sur la scène française. Plainte s'en indigne et veut faire table rase; à cet effet, il promulgue, dans le prologue du *Panulius*, un édit auquel le vieux Caïon dut applaudir des deux mains. « Or ça, dit-il, on observe mes décrets : aucune fille de joie ne s'assiera désormais sur le proscenium. » Voilà qui est clair. Avant la représentation du *Panulius*, les courtisanes, sans doute pour être plus en vue, tenaient leur quartier général sur l'avant-scène, franchise singulière au temps du vieux Caïon.

Nous pourrions multiplier les détails et les citations; mais nous en avons assez dit pour donner à nos lecteurs une idée de ce qu'était la femme dans l'antiquité grecque et romaine. Le christianisme exerça la plus salutaire influence sur l'amélioration de la condition morale des femmes. Il leur donna une doctrine spirituelle dont jusqu'alors elles avaient été privées. En effet, dans les sociétés antiques, le progrès était l'œuvre, non pas de la religion, mais de la philosophie. Les hautes spéculations de la philosophie antique ne pouvaient s'adresser aux femmes, pour lesquelles toutes les voies du progrès se trouvaient ainsi fermées, et qui étaient par conséquent vouées aux superstitions et à l'ignorance. L'omnipotence de la femme rencontrait un obstacle tout-puissant dans les tendances matérialistes du paganisme. Dans toutes les législations de l'antiquité, sans en excepter celle des Hébreux, l'unique but du mariage, l'unique emploi de la femme ic-bas, c'est de donner à l'homme une postérité. Jésus, au contraire, proclamait l'égalité de la femme et de l'homme, et, d'un autre côté, en donnant pour but à la vie la réalisation d'un idéal moral, il sanctifiait le mariage. En imposant aux deux époux les mêmes devoirs, la loi chrétienne leur accordait aussi les mêmes droits, et le plus précieux des droits que donne le mariage, le droit sur la personne des enfants, se partageait également entre le mari et la femme. Partout, du reste, la femme, soit comme partie, et au besoin exposée à sa cause elle-même. La femme n'a pas seulement des droits pécuniaires; la loi moderne lui donne encore ce que lui avait refusé la loi romaine, des droits de puissance. La veuve a sur ses enfants légitimes la plénitude des droits de surveillance, d'éducation et de garde; elle peut s'opposer à leur mariage, leur donner un tuteur par son testament, elle a le droit de leurs biens; enfin, elle peut exercer contre eux le droit de correction (code civil, art. 148, 149, 381, 386, 397). Le libre exercice du pouvoir maternel appartient aussi à celle qui devient mère sans être épouse. Lorsque le père et la mère d'un enfant naturel l'ont reconnu tous les deux, c'est aux tribunaux qu'il appartient de décider qui du père ou de la mère exercera la puissance sur l'enfant, et les tribunaux décideront d'après « le plus grand avantage de ce dernier. » Mais les femmes ne peuvent être tutrices, à moins qu'il n'agisse de leurs enfants ou de leur mari (code civil, art. 442, 30), et la jurisprudence leur interdit par conséquent les fonctions de curatrice et de conseil judiciaire. Elles ne peuvent non plus faire partie d'un conseil de famille; elles ne peuvent pas davantage être témoins instrumentaires dans un acte public, et la jurisprudence hésite encore à les admettre aux fonctions d'arbitres ou d'experts. Mais elles peuvent être tutrices officieuses (code civil, art. 362). Les femmes sont exclues des droits politiques; néanmoins, il y a certaines fonctions auxquelles elles sont admises, telles que la direction de postes ou le bureau de papier timbré. Les femmes peuvent, en outre, intervenir à l'enseignement. Il existe actuellement une tendance à élargir le cercle des occupations permises aux femmes; elle est surtout très-marquée aux Etats-Unis. Cette tendance n'a rien de légitime, et la justice ainsi que l'utilité sociale ne permettent pas qu'on interdise à un être humain aucune des occupations honnêtes dont il est capable. Du reste, ce sont les mœurs qui doivent surtout décider de cette matière. Comme la femme reçoit la condition de son mari, il en résulte qu'elle a le même rang que lui et prend part à ses honneurs et à ses prérogatives. Ainsi, la femme roturière qui épouse un noble participe au titre de son mari et est appelée noble; la duchesse, marquise, comtesse, selon que le mari est prince, etc. La femme d'un maréchal

de France prend le titre de maréchale. Les titres et qualités subsistent après la dissolution du mariage, tant que dure l'état de veuve.

Sous la loi du 23 germinal an III, lorsqu'il était reconnu qu'une femme se trouvait réellement enceinte au moment où elle avait été mise en jugement, comme prévenue d'un crime emportant la peine de mort, la déclaration du jury et le jugement étaient nuls. D'après le code actuel, si une femme condamnée à mort se déclare enceinte et si le fait se trouve être vrai, elle ne doit subir sa peine qu'après sa délivrance (code pénal, art. 279). Enfin, nous rappellerons qu'en France les femmes ne succèdent pas au trône. Quant à la régence, v. ce mot.

Les développements qui suivent rentrent peut-être, à certains égards, dans ceux qui précèdent; mais ils s'en distinguent assez nettement par leur couleur humoristique que nous n'ayons pas à redouter le reproche de double emploi. Ils ont trait à la condition actuelle des femmes dans certaines contrées de l'Europe.

— **Caferrie.** Le Cafre qui veut se marier guette la fille qu'il désire au détour d'un sentier des bois, l'étourdit d'un coup de massue et l'emporte évanouie dans sa demeure. Si elle en meurt, il la jette aux poissons du globe que nous allons passer successivement en revue.

— **Kabba (Afrique).** Les Kabbabiches disent : Les femmes ressemblent à la terre qu'il faut cultiver. C'est commettre une grave faute que de laisser son champ en friche. Nos compagnes doivent avant tout nous donner de beaux enfants; que nous en soyons ou non les pères, peu importe. Celui qui récolte s'inquiète peu du semail.

Les Kabbabiches sont tellement persuadés d'être dans le vrai, qu'ils arrivent souvent à repousser leur femme pour cause de fidélité, et qu'ils n'hésiteraient pas à assassiner l'étranger qui refuserait de lui faire l'honneur de coucher avec leurs femmes. On voit souvent des femmes qui ont publiquement deux maris. Ainsi, l'un n'est pas assez riche pour payer aux parents la dot ou l'achat de la fille de ses rêves; mais un personnage plus riche paie le prix fixé et emmène la jeune femme. Le premier entre en pourparlers avec son rival plus fortuné, et bientôt tout s'arrange à la satisfaction des trois intéressés : le soldat, selon sa fortune, la moitié, le quart ou le huitième du prix payé par l'époux en titre, et il participe alors pour la moitié, le quart ou le huitième aux bénéfices des communaux. Les enfants sont à la richesse des familles; ils se vendent très-avantageusement; c'est la principale industrie du pays.

— **Indoustani.** Les femmes de l'Indoustani possèdent un code dans lequel les hommes sont classés en trois catégories : les hommes, les demi-hommes et les hulup-hulup. Les hommes sont ceux qui peuvent être dignement leurs épouses. Les demi-hommes sont ceux à qui la fortune ne permet pas d'avoir des femmes oisives. Comme il faut que ces femmes travaillent comme eux, elles ne leur portent pas le respect qu'elles auraient naturellement pour un vrai homme. Aussi, quand une femme est battue par un demi-homme, elle a le droit de lui rendre ses coups et même de lui arracher les cheveux, ce qui est le comble du désagrément. Quant aux hulup-hulup, les femmes peuvent s'absenter jusqu'à dix jours de suite de la maison sans que les pauvres maîtres aient le droit de s'en inquiéter.

— **Soudan.** Voici un portrait des femmes du Soudan tracé dans la *Revue de l'Orient*. Inutile de dire que c'est œuvre de poète : « Leur corps est une mixture de la nuit; on le dirait plaqué d'ébène. Leurs seins sont des boules d'opium... Ces visages ressemblent à la flamme de mes soupirs; ces joues ont le noirceur de mon infortune. Peindrai-je leur chevelure? Fils des ténébres dans des ténébres! Ces créatures sont indignes de partager la couche : elles ne doivent pas bouger de la cuisine, à moins qu'elles ne marchent à la suite des dames, car le contraste accuse les choses. Foin du sot ignare qui étroit cette nuit opaque! Son lendemain sera assombri avec ce noir visage, pour flambeau. »

— **Vénius-Pombouctou.** *Kano, Kachenah, etc.* Le prix des négresses varie suivant la pénurie ou l'abondance de ce produit sur les marchés.

Voici la cote du cours de 1865, en cauris (monnaie du pays) et en francs, valeur approximative :

— **Négresses.** Cauris, France De 6 à 12 ans... 25,000 environ 40 De 12 à 15 ans... 30,000 — 50 De 16 à 25 ans... 20,000 — 40 Au-dessus de 25 ans... 3,000 à 10,000 — 6 à 20

Cependant il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre cette conversion de cauris en francs; car l'argent monnayé n'a pas de cours dans l'Afrique centrale et méridionale. Une loque de drap rouge vaut quelquefois le même rang que lui et prend part à ses honneurs et à ses prérogatives. Ainsi, la femme roturière qui épouse un noble participe au titre de son mari et est appelée noble; la duchesse, marquise, comtesse, selon que le mari est prince, etc. La femme d'un maréchal

porté au double du prix en francs que nous avons inscrit.

— **Mormonie.** Au sujet d'une carraison de jeunes filles venant du Danemark, débarquées à New-York et immédiatement dirigées vers le lac Salé, pour la plus grande gloire du mormonisme, un journal américain disait : « L'arrivée de ces jolies blondes de l'Adelaland a produit une grande sensation parmi les fidèles qui s'intéressent modestement les « saints du dernier jour. » Un lot de vieux dévots, pourvus déjà de six ou sept épouses en demi-solde, sont expressément venus à New-York pour passer en revue les nouvelles débarquées et s'assurer d'avance la possession d'une ou de plusieurs d'entre elles. » (An 1866.)

— **Russie.** Une habitude parmi les gens du peuple est de pendre un foinet à la tête du lit conjugal. On voit de temps en temps plus d'une femme porter plainte contre son mari près du gouverneur de la ville, accusant le pauvre homme de ne pas l'aimer, à preuve... qu'elle n'a pas encore été battue par lui et que le foinet n'a pas été décroché une seule fois depuis leur mariage.

— **Etats-Unis.** Un journal de New-York s'exprimait ainsi en 1867 : « La passion des lianes fortes est beaucoup plus commune et plus violente chez les femmes que chez les hommes. Ces mères de famille adonnées à cette haineuse passion font rongir leurs enfants et leurs maris. De jeunes personnes de dix-huit ans, filles de nos plus respectables marchands, s'enivrent dans les tavernes, et les uns vont tituber dans les rues ou se coucher dans les ruisseaux. » C'est que, non-seulement les dames ont le goût de l'ivresse, mais les bouteilles dans leurs armoires, mais elles fréquentent encore ce qu'on appelle les restaurants de dames, où elles boivent du matin au soir. Le mal a fait des progrès si rapides, que les modes les plus nouvelles tiennent dans leurs arrières-boutiques des paniers de vins et de liqueurs pour les dames qui viennent commander un bonnet ou une toilette de bal.

Nous avons trouvé dans un journal mexicain cette appréciation anthropo-orthologique de la femme : « D'un à dix ans, la femme est un oiseau-mouche; de dix à quinze, une hirondelle; de quinze à vingt, un oiseau de paradis; de vingt à vingt-cinq, une tourterelle; de vingt-cinq à trente, une colombe; de trente à quarante, une perruche; de quarante à cinquante, une chouette; de cinquante à soixante, un vanneau. A partir de soixante, elle n'est plus ni oiseau, ni femme, ni rien. »

Un proverbe espagnol classe ainsi les femmes : « Les jeunes filles sont d'or; les femmes mariées d'argent; les veuves sont de cuivre; et les vieilles de fer-blanc. » M. Taine porte ce jugement sur la femme en France : « Boutiquière, femme du monde ou lorette, voilà les trois emplois d'une Française; elles excellent en cela, et seulement en cela. »

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails ici sur la femme dans les Etats européens : le code civil, que tout le monde peut consulter, renseignera sur l'état social de la femme en France et dans les pays circonvoisins dont la législation se rapproche de la nôtre. Nous allons étudier la condition de la femme chez les peuples musulmans, en Afrique et en Orient.

— **Orient.** La femme arabe. Le mahométisme a fait de la femme un être inférieur à l'état de bétail, et les vainqueurs se les partagent comme le bétin et les bestiaux. Le pudeur est tout à fait inconnue à la femme arabe, et sans le moindre scrupule elle se livre volontiers au premier venu. Toute sa morale consiste à n'être pas vue. Si elle n'est pas découverte, par Allah! c'est une honnête femme; dans le cas opposé, le mari joue du bâton, et tout est dit.

Le mari, d'ailleurs, lui donne l'exemple des débordements en rapportant à sa tente ce qu'il est allé chercher chez la voisine, ce que sa femme communiquera à un autre voisin, ou à son tour, etc., etc., de sorte que cette maladie, que, du temps de François Ier, on appelait malotie à Paris et français à Naples, relie bientôt toute la tribu. Le cas est très-fréquent, et dans les climats africains détermine cet horrible empoisonnement que se traduit par l'éléphantiasis. Sous les autres régnes le plus dégoûtante promiscuité : toute la famille couche péle-mêle, et l'inceste y est pour ainsi dire passé en habitude. Les enfants de six à sept ans, frères et sœurs, commentent les actes les plus indélicats sous les yeux de leurs parents, qui en rient et ne s'y opposent nullement, tant la chose leur semble naturelle. Chez les Arabes de l'inté-

rieur et du désert, les filles vont complètement nues jusqu'à douze ou treize ans. Le costume très-simple des femmes arabes consiste en une étoffe de laine qui pend devant et derrière à peu-près jusqu'aux genoux, ouverte sur les côtés et rattachée au milieu du corps par une ceinture. Elles ont généralement de beaux traits. On ne pourrait guère critiquer que leurs seins, qui, soit défectivement de costume, soit à cause de la chaleur du climat ou parce qu'elles se marient trop jeunes, paraissent mal placés et pendants. Quant à leurs dents, on s'aperçoit tout de suite que jamais la brosse n'y a passé. Elles ont pour la plupart l'habitude de se peindre les sourcils et de les réunir par un seul arc au-dessus du nez, ainsi que celle de se noircir, rougir ou jaunir les ongles; mais on s'y fait vite. Toutes les femmes pauvres et de celles qui appartiennent aux tribus nomades; elles n'ont, en vérité, rien à cacher, ou plutôt rien de beau à montrer. Les femmes de l'intérieur, celles qui se rapprochent des déserts et du Djérid, ont une beauté et une grande beauté au point de vue européen. Au point de vue oriental, arabe, mauresque, turc, juif et berbère, la beauté de la femme s'estime au poids. Plus une fille a marié ces gens, plus elle est estimée. Un mariage est considéré comme un succès, et l'homme qui a épousé une femme est regardé comme un homme de bien. Les femmes de l'intérieur, celles qui se rapprochent des déserts et du Djérid, ont une beauté et une grande beauté au point de vue européen. Au point de vue oriental, arabe, mauresque, turc, juif et berbère, la beauté de la femme s'estime au poids. Plus une fille a marié ces gens, plus elle est estimée. Un mariage est considéré comme un succès, et l'homme qui a épousé une femme est regardé comme un homme de bien.

Le jeudi, jour fixé pour la consécration, la fiancée est transportée de la tente paternelle à celle de son époux, avec un accompagnement de grillecs, chaque couple se retirant pour digérer d'avant-gout de l'harmonie qui l'attend dans son ménage. Le soir, il y a redoublement de sabbat, et après une ventrée gargantuesque de couscoussou et de viandes plus ou moins grillées, chaque couple se retire pour digérer du mieux qu'il pourra l'approvisionnement de victuailles dont il est repu.

Le lendemain du mariage commence le rôle de la femme : traire les vaches et les chèvres, battre le beurre, aller chercher le bois et l'eau, quelquois fort loin de la tente, et revenir chargée comme une bête de somme, moudre le grain, pétrir le pain, cuisiner le couscoussou, tisser ou renfiler les tapis, souvent parer le cheval, grognoter en hiver les pieds nus, rôti en été sous un soleil de feu.

Pendant ce temps, le mari passe la journée étendu à l'ombre d'un buisson, fumant sa pipe et ne pensant à rien. Quand il rentre dans sa tente, ce n'est qu'avec une mine alfrede et des mots de reproche même non motivés. Souvent il joint le geste à la parole et bat sa femme comme plâtre. Quelquois, à bout de patience, la femme s'enfuit chez son père comme chez son protecteur naturel; celui-ci la reçoit à bras ouverts; il l'entrevoit une nouvelle occasion de palper quelques duros encore. En effet, le mari ne tarde pas à arriver; une altercation fort vive s'engage entre eux, et le beau-père, sur un diapason que chacun s'efforce d'exagérer comme s'ils voulaient s'intimider l'un l'autre, mais bientôt ils tombent d'accord; le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser. Comme par toutes les autres occasions de la vie, le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser.

Aphorisme arabe : Un mari d'autant plus le droit de battre sa femme qu'il donne plus d'argent à son beau-père. Le dernier degré hiérarchique de la tente arabe, c'est : « Une femme malade ou maladroite. » Le premier degré, c'est : « Quatre vigoureuses luronnes capables d'abattre beaucoup de travail en peu de temps. » On dit de celui-ci : « Tente de Sultan. » Le deuxième degré, c'est : « Tente de Berger. » Les quatre femmes qui vivent sous la tente de l'Arabe n'ont, en tant qu'agrément, que trois choses à faire : Travailler, se battre entre elles, et être battues par leur époux commun. Elles remplacent sous la tente les arts manuels qui manquent partout où il n'y a que des Arabes, et dont l'usage est pourtant indispensable à l'existence; elles font donc l'office du meunier, du boulanger, du cuisinier, du pâtisier-confiseur, du tisserand, du tailleur, du maçon, du jardinier, du palefrenier et de la bête de somme.

En temps de guerre, dans les razzas de tribus à tribus, elles passent généralement à l'état de bétail, et les vainqueurs se les partagent comme le bétin et les bestiaux. Le pudeur est tout à fait inconnue à la femme arabe, et sans le moindre scrupule elle se livre volontiers au premier venu. Toute sa morale consiste à n'être pas vue. Si elle n'est pas découverte, par Allah! c'est une honnête femme; dans le cas opposé, le mari joue du bâton, et tout est dit.

Le mari, d'ailleurs, lui donne l'exemple des débordements en rapportant à sa tente ce qu'il est allé chercher chez la voisine, ce que sa femme communiquera à un autre voisin, ou à son tour, etc., etc., de sorte que cette maladie, que, du temps de François Ier, on appelait malotie à Paris et français à Naples, relie bientôt toute la tribu. Le cas est très-fréquent, et dans les climats africains détermine cet horrible empoisonnement que se traduit par l'éléphantiasis. Sous les autres régnes le plus dégoûtante promiscuité : toute la famille couche péle-mêle, et l'inceste y est pour ainsi dire passé en habitude. Les enfants de six à sept ans, frères et sœurs, commentent les actes les plus indélicats sous les yeux de leurs parents, qui en rient et ne s'y opposent nullement, tant la chose leur semble naturelle. Chez les Arabes de l'inté-

rieur et du désert, les filles vont complètement nues jusqu'à douze ou treize ans. Le costume très-simple des femmes arabes consiste en une étoffe de laine qui pend devant et derrière à peu-près jusqu'aux genoux, ouverte sur les côtés et rattachée au milieu du corps par une ceinture. Elles ont généralement de beaux traits. On ne pourrait guère critiquer que leurs seins, qui, soit défectivement de costume, soit à cause de la chaleur du climat ou parce qu'elles se marient trop jeunes, paraissent mal placés et pendants. Quant à leurs dents, on s'aperçoit tout de suite que jamais la brosse n'y a passé. Elles ont pour la plupart l'habitude de se peindre les sourcils et de les réunir par un seul arc au-dessus du nez, ainsi que celle de se noircir, rougir ou jaunir les ongles; mais on s'y fait vite. Toutes les femmes pauvres et de celles qui appartiennent aux tribus nomades; elles n'ont, en vérité, rien à cacher, ou plutôt rien de beau à montrer. Les femmes de l'intérieur, celles qui se rapprochent des déserts et du Djérid, ont une beauté et une grande beauté au point de vue européen. Au point de vue oriental, arabe, mauresque, turc, juif et berbère, la beauté de la femme s'estime au poids. Plus une fille a marié ces gens, plus elle est estimée. Un mariage est considéré comme un succès, et l'homme qui a épousé une femme est regardé comme un homme de bien.

Le jeudi, jour fixé pour la consécration, la fiancée est transportée de la tente paternelle à celle de son époux, avec un accompagnement de grillecs, chaque couple se retirant pour digérer d'avant-gout de l'harmonie qui l'attend dans son ménage. Le soir, il y a redoublement de sabbat, et après une ventrée gargantuesque de couscoussou et de viandes plus ou moins grillées, chaque couple se retire pour digérer du mieux qu'il pourra l'approvisionnement de victuailles dont il est repu.

Le lendemain du mariage commence le rôle de la femme : traire les vaches et les chèvres, battre le beurre, aller chercher le bois et l'eau, quelquois fort loin de la tente, et revenir chargée comme une bête de somme, moudre le grain, pétrir le pain, cuisiner le couscoussou, tisser ou renfiler les tapis, souvent parer le cheval, grognoter en hiver les pieds nus, rôti en été sous un soleil de feu.

Pendant ce temps, le mari passe la journée étendu à l'ombre d'un buisson, fumant sa pipe et ne pensant à rien. Quand il rentre dans sa tente, ce n'est qu'avec une mine alfrede et des mots de reproche même non motivés. Souvent il joint le geste à la parole et bat sa femme comme plâtre. Quelquois, à bout de patience, la femme s'enfuit chez son père comme chez son protecteur naturel; celui-ci la reçoit à bras ouverts; il l'entrevoit une nouvelle occasion de palper quelques duros encore. En effet, le mari ne tarde pas à arriver; une altercation fort vive s'engage entre eux, et le beau-père, sur un diapason que chacun s'efforce d'exagérer comme s'ils voulaient s'intimider l'un l'autre, mais bientôt ils tombent d'accord; le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser. Comme par toutes les autres occasions de la vie, le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser.

Aphorisme arabe : Un mari d'autant plus le droit de battre sa femme qu'il donne plus d'argent à son beau-père. Le dernier degré hiérarchique de la tente arabe, c'est : « Une femme malade ou maladroite. » Le premier degré, c'est : « Quatre vigoureuses luronnes capables d'abattre beaucoup de travail en peu de temps. » On dit de celui-ci : « Tente de Sultan. » Le deuxième degré, c'est : « Tente de Berger. » Les quatre femmes qui vivent sous la tente de l'Arabe n'ont, en tant qu'agrément, que trois choses à faire : Travailler, se battre entre elles, et être battues par leur époux commun. Elles remplacent sous la tente les arts manuels qui manquent partout où il n'y a que des Arabes, et dont l'usage est pourtant indispensable à l'existence; elles font donc l'office du meunier, du boulanger, du cuisinier, du pâtisier-confiseur, du tisserand, du tailleur, du maçon, du jardinier, du palefrenier et de la bête de somme.

En temps de guerre, dans les razzas de tribus à tribus, elles passent généralement à l'état de bétail, et les vainqueurs se les partagent comme le bétin et les bestiaux. Le pudeur est tout à fait inconnue à la femme arabe, et sans le moindre scrupule elle se livre volontiers au premier venu. Toute sa morale consiste à n'être pas vue. Si elle n'est pas découverte, par Allah! c'est une honnête femme; dans le cas opposé, le mari joue du bâton, et tout est dit.

Le mari, d'ailleurs, lui donne l'exemple des débordements en rapportant à sa tente ce qu'il est allé chercher chez la voisine, ce que sa femme communiquera à un autre voisin, ou à son tour, etc., etc., de sorte que cette maladie, que, du temps de François Ier, on appelait malotie à Paris et français à Naples, relie bientôt toute la tribu. Le cas est très-fréquent, et dans les climats africains détermine cet horrible empoisonnement que se traduit par l'éléphantiasis. Sous les autres régnes le plus dégoûtante promiscuité : toute la famille couche péle-mêle, et l'inceste y est pour ainsi dire passé en habitude. Les enfants de six à sept ans, frères et sœurs, commentent les actes les plus indélicats sous les yeux de leurs parents, qui en rient et ne s'y opposent nullement, tant la chose leur semble naturelle. Chez les Arabes de l'inté-

rieur et du désert, les filles vont complètement nues jusqu'à douze ou treize ans. Le costume très-simple des femmes arabes consiste en une étoffe de laine qui pend devant et derrière à peu-près jusqu'aux genoux, ouverte sur les côtés et rattachée au milieu du corps par une ceinture. Elles ont généralement de beaux traits. On ne pourrait guère critiquer que leurs seins, qui, soit défectivement de costume, soit à cause de la chaleur du climat ou parce qu'elles se marient trop jeunes, paraissent mal placés et pendants. Quant à leurs dents, on s'aperçoit tout de suite que jamais la brosse n'y a passé. Elles ont pour la plupart l'habitude de se peindre les sourcils et de les réunir par un seul arc au-dessus du nez, ainsi que celle de se noircir, rougir ou jaunir les ongles; mais on s'y fait vite. Toutes les femmes pauvres et de celles qui appartiennent aux tribus nomades; elles n'ont, en vérité, rien à cacher, ou plutôt rien de beau à montrer. Les femmes de l'intérieur, celles qui se rapprochent des déserts et du Djérid, ont une beauté et une grande beauté au point de vue européen. Au point de vue oriental, arabe, mauresque, turc, juif et berbère, la beauté de la femme s'estime au poids. Plus une fille a marié ces gens, plus elle est estimée. Un mariage est considéré comme un succès, et l'homme qui a épousé une femme est regardé comme un homme de bien.

Le jeudi, jour fixé pour la consécration, la fiancée est transportée de la tente paternelle à celle de son époux, avec un accompagnement de grillecs, chaque couple se retirant pour digérer d'avant-gout de l'harmonie qui l'attend dans son ménage. Le soir, il y a redoublement de sabbat, et après une ventrée gargantuesque de couscoussou et de viandes plus ou moins grillées, chaque couple se retire pour digérer du mieux qu'il pourra l'approvisionnement de victuailles dont il est repu.

Le lendemain du mariage commence le rôle de la femme : traire les vaches et les chèvres, battre le beurre, aller chercher le bois et l'eau, quelquois fort loin de la tente, et revenir chargée comme une bête de somme, moudre le grain, pétrir le pain, cuisiner le couscoussou, tisser ou renfiler les tapis, souvent parer le cheval, grognoter en hiver les pieds nus, rôti en été sous un soleil de feu.

Pendant ce temps, le mari passe la journée étendu à l'ombre d'un buisson, fumant sa pipe et ne pensant à rien. Quand il rentre dans sa tente, ce n'est qu'avec une mine alfrede et des mots de reproche même non motivés. Souvent il joint le geste à la parole et bat sa femme comme plâtre. Quelquois, à bout de patience, la femme s'enfuit chez son père comme chez son protecteur naturel; celui-ci la reçoit à bras ouverts; il l'entrevoit une nouvelle occasion de palper quelques duros encore. En effet, le mari ne tarde pas à arriver; une altercation fort vive s'engage entre eux, et le beau-père, sur un diapason que chacun s'efforce d'exagérer comme s'ils voulaient s'intimider l'un l'autre, mais bientôt ils tombent d'accord; le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser. Comme par toutes les autres occasions de la vie, le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser.

Aphorisme arabe : Un mari d'autant plus le droit de battre sa femme qu'il donne plus d'argent à son beau-père. Le dernier degré hiérarchique de la tente arabe, c'est : « Une femme malade ou maladroite. » Le premier degré, c'est : « Quatre vigoureuses luronnes capables d'abattre beaucoup de travail en peu de temps. » On dit de celui-ci : « Tente de Sultan. » Le deuxième degré, c'est : « Tente de Berger. » Les quatre femmes qui vivent sous la tente de l'Arabe n'ont, en tant qu'agrément, que trois choses à faire : Travailler, se battre entre elles, et être battues par leur époux commun. Elles remplacent sous la tente les arts manuels qui manquent partout où il n'y a que des Arabes, et dont l'usage est pourtant indispensable à l'existence; elles font donc l'office du meunier, du boulanger, du cuisinier, du pâtisier-confiseur, du tisserand, du tailleur, du maçon, du jardinier, du palefrenier et de la bête de somme.

En temps de guerre, dans les razzas de tribus à tribus, elles passent généralement à l'état de bétail, et les vainqueurs se les partagent comme le bétin et les bestiaux. Le pudeur est tout à fait inconnue à la femme arabe, et sans le moindre scrupule elle se livre volontiers au premier venu. Toute sa morale consiste à n'être pas vue. Si elle n'est pas découverte, par Allah! c'est une honnête femme; dans le cas opposé, le mari joue du bâton, et tout est dit.

Le mari, d'ailleurs, lui donne l'exemple des débordements en rapportant à sa tente ce qu'il est allé chercher chez la voisine, ce que sa femme communiquera à un autre voisin, ou à son tour, etc., etc., de sorte que cette maladie, que, du temps de François Ier, on appelait malotie à Paris et français à Naples, relie bientôt toute la tribu. Le cas est très-fréquent, et dans les climats africains détermine cet horrible empoisonnement que se traduit par l'éléphantiasis. Sous les autres régnes le plus dégoûtante promiscuité : toute la famille couche péle-mêle, et l'inceste y est pour ainsi dire passé en habitude. Les enfants de six à sept ans, frères et sœurs, commentent les actes les plus indélicats sous les yeux de leurs parents, qui en rient et ne s'y opposent nullement, tant la chose leur semble naturelle. Chez les Arabes de l'inté-

rieur et du désert, les filles vont complètement nues jusqu'à douze ou treize ans. Le costume très-simple des femmes arabes consiste en une étoffe de laine qui pend devant et derrière à peu-près jusqu'aux genoux, ouverte sur les côtés et rattachée au milieu du corps par une ceinture. Elles ont généralement de beaux traits. On ne pourrait guère critiquer que leurs seins, qui, soit défectivement de costume, soit à cause de la chaleur du climat ou parce qu'elles se marient trop jeunes, paraissent mal placés et pendants. Quant à leurs dents, on s'aperçoit tout de suite que jamais la brosse n'y a passé. Elles ont pour la plupart l'habitude de se peindre les sourcils et de les réunir par un seul arc au-dessus du nez, ainsi que celle de se noircir, rougir ou jaunir les ongles; mais on s'y fait vite. Toutes les femmes pauvres et de celles qui appartiennent aux tribus nomades; elles n'ont, en vérité, rien à cacher, ou plutôt rien de beau à montrer. Les femmes de l'intérieur, celles qui se rapprochent des déserts et du Djérid, ont une beauté et une grande beauté au point de vue européen. Au point de vue oriental, arabe, mauresque, turc, juif et berbère, la beauté de la femme s'estime au poids. Plus une fille a marié ces gens, plus elle est estimée. Un mariage est considéré comme un succès, et l'homme qui a épousé une femme est regardé comme un homme de bien.

Le jeudi, jour fixé pour la consécration, la fiancée est transportée de la tente paternelle à celle de son époux, avec un accompagnement de grillecs, chaque couple se retirant pour digérer d'avant-gout de l'harmonie qui l'attend dans son ménage. Le soir, il y a redoublement de sabbat, et après une ventrée gargantuesque de couscoussou et de viandes plus ou moins grillées, chaque couple se retire pour digérer du mieux qu'il pourra l'approvisionnement de victuailles dont il est repu.

Le lendemain du mariage commence le rôle de la femme : traire les vaches et les chèvres, battre le beurre, aller chercher le bois et l'eau, quelquois fort loin de la tente, et revenir chargée comme une bête de somme, moudre le grain, pétrir le pain, cuisiner le couscoussou, tisser ou renfiler les tapis, souvent parer le cheval, grognoter en hiver les pieds nus, rôti en été sous un soleil de feu.

Pendant ce temps, le mari passe la journée étendu à l'ombre d'un buisson, fumant sa pipe et ne pensant à rien. Quand il rentre dans sa tente, ce n'est qu'avec une mine alfrede et des mots de reproche même non motivés. Souvent il joint le geste à la parole et bat sa femme comme plâtre. Quelquois, à bout de patience, la femme s'enfuit chez son père comme chez son protecteur naturel; celui-ci la reçoit à bras ouverts; il l'entrevoit une nouvelle occasion de palper quelques duros encore. En effet, le mari ne tarde pas à arriver; une altercation fort vive s'engage entre eux, et le beau-père, sur un diapason que chacun s'efforce d'exagérer comme s'ils voulaient s'intimider l'un l'autre, mais bientôt ils tombent d'accord; le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser. Comme par toutes les autres occasions de la vie, le mari débourse quelques duros, le beau-père les empêche, et il part, et la femme se remet à tisser.

Aphorisme arabe : Un mari d'autant plus le droit de battre sa femme qu'il donne plus d'argent à son beau-père. Le dernier degré hiérarchique de la tente arabe, c'est : « Une femme malade ou maladroite. » Le premier degré, c'est : « Quatre vigoureuses luronnes capables d'abattre beaucoup de travail en peu de temps. » On dit de celui-ci : « Tente de Sultan. » Le deuxième degré, c'est : « Tente de Berger. » Les quatre femmes qui vivent sous la tente de l'Arabe n'ont, en tant qu'agrément, que trois choses à faire : Travailler, se battre entre elles, et être battues par leur époux commun. Elles remplacent sous la tente les arts manuels qui manquent partout où il n'y a que des Arabes, et dont l'usage est pourtant indispensable à l'existence; elles font donc l'office du meunier, du boulanger, du cuisinier, du pâtisier-confiseur, du tisserand, du tailleur, du maçon, du jardinier, du palefrenier et de la bête de somme.

En temps de guerre, dans les razzas de tribus à tribus, elles passent généralement à l'état de bétail, et les vainqueurs se les partagent comme le bétin et les bestiaux. Le pudeur est tout à fait inconnue à la femme arabe, et sans le moindre scrupule elle se livre volontiers au premier venu. Toute sa morale consiste à n'être pas vue. Si elle n'est pas découverte, par Allah! c'est une honnête femme; dans le cas opposé, le mari joue du bâton, et tout est dit.

Le mari, d'ailleurs, lui donne l'exemple des débordements en rapportant à sa tente ce qu'il est allé chercher chez la voisine, ce que sa femme communiquera à un autre voisin, ou à son tour, etc., etc., de sorte que cette maladie, que, du temps de François Ier, on appelait malotie à Paris et français à Naples, relie bientôt toute la tribu. Le cas est très-fréquent, et dans les climats africains détermine cet horrible empoisonnement que se traduit par l'éléphantiasis. Sous les autres régnes le plus dégoûtante promiscuité : toute la famille couche péle-mêle, et l'inceste y est pour ainsi dire passé en habitude. Les enfants de six à sept ans, frères et sœurs, commentent les actes les plus indélicats sous les yeux de leurs parents, qui en rient et ne s'y opposent nullement, tant la chose leur semble naturelle. Chez les Arabes de l'inté-

rieur et du désert, les filles vont complètement nues jusqu'à douze ou treize ans. Le costume très-simple des femmes arabes consiste en une étoffe de laine qui pend devant et derrière à peu-près jusqu'aux genoux, ouverte sur les côtés et rattachée au milieu du corps par une ceinture. Elles ont généralement de beaux traits. On ne pourrait guère critiquer que leurs seins, qui, soit défectivement de costume, soit à cause de la chaleur du climat ou parce qu'elles se marient trop jeunes, paraissent mal placés et pendants. Quant à leurs dents, on s'aperçoit tout de suite que jamais la brosse n'y a passé. Elles ont pour la plupart l'habitude de se peindre les sourcils et de les réunir par un seul arc au-dessus du nez, ainsi que celle de se noircir, rougir ou jaunir les ongles; mais on s'y fait vite. Toutes les femmes pauvres et de celles qui appartiennent aux tribus